



## NIVEAU

Formation initiale, Maintien



## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à mettre en oeuvre la palettisation du fret pour un transport par voies aériennes.



## OBJECTIFS

Savoir conditionner en sécurité des marchandises prévues au transport par voie aérienne, dans le respect de la réglementation internationale.



## CONTENU

### Théorie

- Connaissance des risques, des dommages et des coûts.
- Les types avions et les versions de soute.
- Les ULD (Unit Load Devices) / Savoir choisir le matériel embarquable.
- Le matériel de palettisation et d'arrimage.
- La vérification préalable du fret.
- Les règles générales de palettisation.
- Les limites du centre de gravité et la répartition de la charge.
- Les règles d'incompatibilités.
- Les règles de palettisation pour le fret spécial.
- La protection des palettes.

Formation basée sur les recommandations IATA.

### Durée à titre indicatif

14 heures / 2 jours.

### Prérequis

Aucun.

### Méthode

- Formation théorique en salle.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

### Evaluation

- **Théorie** : Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).

### Validité

Maximum 3 ans (IATA / AHM 1110)

### Contact

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-formation.fr/>